

Etude de cas: droit civil notarial

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J80DCNC
- > En savoir plus : <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-notarial-JWQE8lgA.html>

Présentation

L'enseignement, réservé aux étudiant.e.s du master droit notarial, leur permet d'aborder dès la première année de master les rudiments de la technique liquidative qui sera approfondie en M2. Il s'inscrit, en M1, dans le prolongement du cours de droit des régimes matrimoniaux et a pour objet la maîtrise de la technique liquidative des divers régimes applicables aux époux ou partenaires d'un PaCS. Seront abordés le calcul des récompenses dans le cadre d'un régime de communauté réduite aux acquêts, la comparaison des liquidations d'une communauté entre époux et d'une indivision des acquêts entre partenaires, la détermination de la créance de participation en présence d'un régime de participation aux acquêts, l'incidence de l'obligation de contribuer aux charges sur la situation des époux ou partenaires séparés de biens et le régime des créances entre époux ou partenaires. Chaque séance est construite à partir d'un exercice pratique de liquidation.

Objectifs

Maîtriser la technique liquidative des divers régimes matrimoniaux et « pacsimoniaux ».

Évaluation

Contrôle continu

Pré-requis nécessaires

Avoir suivi un enseignement de droit des régimes matrimoniaux (CM et TD).

Contact(s)

> Manuella Bourassin-bachmann

Responsable Formation initiale
mbourass@parisnanterre.fr

> Corine Dauchez

Responsable Formation initiale
c.dauchez@parisnanterre.fr